

À une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le lundi
2^e jour d'avril deux mille douze, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Beaulieu, maire

Madame Lise Desrosiers, conseillère

Monsieur Jean-Guy Cadieux,
Monsieur Pierre La Salle,
Monsieur François Leblanc,
Monsieur Jean-Luc Leblanc,
Monsieur Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 100-2012

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que l'ordre du jour soit adopté.

Résolution n° 101-2012

Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que les procès-verbaux du 5 et 12 mars 2012 soient adoptés tels que rédigés.

Résolution n° 102-2012

Approbaton des comptes

Liste des comptes payés par Accès D Desjardins

Ministre du Revenu du Québec,	Remise prov. février 2012.	10497.28 \$	72012
Receveur général du Canada,	Remises féd. février 2012.	895.51	82012
Receveur général du Canada,	Remises féd. février 2012.	3237.65	92012
	Total :	14630.44 \$	

Liste des comptes payés

Lys Air Mecanic inc.,	Entretien centrale.	685.82 \$	11384
La Société en com. Gaz Métro,	Gaz naturel, centre adm., caserne, ccvc.	2147.83	11385
9205-3676 Québec inc.,	Remb. dépôt raccord services publics.	2000.00	11386
Beaulieu Pierre,	Remb. déplac. MTQ St-Jérôme.	147.18	11387
Commission adm. Des.,	Fonds de pension conseil, fév. 2012.	781.42	11388
Entretien ménager S. Venne,	Ent. ménager février 2012.	1149.75	11389
Excavation Thériault inc.,	Contrat déneigement, mars 2012.	51516.69	11390
Fiducie Desjardins inc.,	Fonds de pension employés, fév. 2012.	3075.71	11391
Hydro Québec,	Électricité.	13000.64	11392
IQSAJ,	Cours entretien et inspection jeux.	229.95	11393
Jetté Danielle,	Certificat cadeau.	150.00	11394
L'Industrielle Alliance,	Ass. collective.	2858.89	11395
Le Réseau Mobilité Plus,	Loc. téléavertisseur incendie.	246.79	11396
Marie-Claude Parent,	Table bistro dinette.	80.47	11397
Société de l'Assurance,	Immatriculations véh. voirie et incendie.	5233.45	11398
EBI Environnement,	Contrat ordures et loc. conteneurs.	37971.30	11399
Telus,	Téléphones cellulaires bureau et voirie.	318.61	11400
	Total :	63165.81 \$	

Liste des comptes à payer

Bibliothèques publiques, cotisation annuelle.	341.43	11417
Bureau en gros, fournitures de bureau.	328.30	11418

Imprimerie Fortier enr., Le Jacobin mars 2012.	1906.29	11419
Médias transcontinental, appel d'offres, réno. centrale d'eau.	479.39	11420
Médias transcontinental, appel d'offres, restauration CCVC.	926.93	11421
Services techniques incendie.	325.39	11422
A25-Le Lien intelligent, avis de péage.	14.80	11423
Acrosport Barani, acompte sortie camp de jour 1 ^{er} août.	543.26	11424
Alimentation Stéphane Frappier, liqueurs, eau, aliments.	42.96	11425
Autobus Gaudreault inc., activités de loisirs.	2184.53	11426
Bruneau électrique, rép. génératrice usine.	1262.38	11427
Biolab Division Joliette, analyses eau potable et usées.	278.24	11428
La Coop Profid'or, entretien fournaise, huile à chauffage.	4448.97	11429
Centre de pneu St-Jacques, essence véh. voirie et incendie.	474.96	11430
Centre de location Dupuis, entretien tracteur, camion voirie.	41.85	11431
Corporation Sun Média, cahier étudiant Collège Esther-Blondin.	344.93	11432
Les Excavations Gareau inc., Déneig. centrale puits.	1983.33	11433
Enseignes Marcoux, enseignes (Bienvenue à St-Jacques).	7105.46	11434
Excavation Thériault inc., fuite, sable, travaux divers.	546.13	11435
Ferme Jean Desrochers inc., déneigement puits incendie.	287.44	11436
Fondation Rues Principales, honoraire février 2012.	1881.41	11437
Geneq inc., réparation du turbidimètre Centrale eau.	442.50	11438
Havre Familiale, sortie camp de jour, 8 août 2012.	100.00	11439
Husky Ltée, vêtement et bottes, Christian.	229.90	11440
John Meunier inc., articles quincaillerie.	528.90	11441
J.P. Racette inc., équipements diverses.	3135.02	11442
Service Équipement sécurité, vérif. extincteurs.	757.46	11443
Labrador Source, café.	90.00	11444
L'Inspecteur Canin inc., contrôle canin.	91.98	11445
Livre d'ici, livres de bibliothèque.	60.00	11446
Librairie René Martin inc., livres bibliothèque, crédit achat.	2024.95	11447
Martin – Produits de bureau, fournitures bibliothèque.	345.01	11448
Mélodie des Fleurs, Fleurs conjointe Jean-Pierre, emballage cadeau.	49.44	11449
Multi Services, remplac. temporaire insp. mun.	767.17	11450
Marcel Venne inc., entretien usine.	161.19	11451
Nordikeau inc., serv. prof. eau potable.	702.96	11452
Centre de rénovation Coderre, articles quincaillerie.	289.37	11453
Pièces d'auto St-Jacques, filtre huile F-350 voirie.	7.99	11454
L'Expert Dépanneur, essence véhicules voirie.	306.43	11455
Reliance Protectron inc., surveillance réservoir.	352.79	11456
Les Publications du Québec, normes ouvrages routiers.	90.07	11457
Regroupement bibliothèque, achats d'affiches.	29.00	11458
Réseau Environnement, adhésion 2012.	290.89	11459
Régie des installations, acompte sortie camp de jour, 20 juil. 2012.	225.00	11460
Serge Daigle, rép. lum. de rues.	1062.65	11461
Sintra inc., asphalte froide.	448.41	11462
Serge Landry électrique, rép. finale suite aux anomalies usine.	281.68	11463
Station touristique Val St-Côme, Sorties ski.	441.00	11464
Village vacances Valcartier, activités de loisirs.	1114.46	11465
Wolseley Canada inc., ent. réseau d'eau.	329.42	11466
	40504.02	

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que les listes des comptes déposés soient acceptées.

(Crédits budgétaires disponibles en vertu des listes de comptes citées précédemment)

Finances au 2 avril 2012

Fonds d'administration :

- Au folio 5959 à la Caisse populaire Desjardins
de la Nouvelle Acadie

En placement :

300 000.00 \$

- Au compte courant :

850 765.46 \$

ADMINISTRATION

CORRESPONDANCE

Dépôt de la liste des correspondances

La directrice générale a remis, pour information à chacun des membres du conseil, une liste des correspondances reçues à la Municipalité de Saint-Jacques au cours du mois.

Résolution n° 103-2012

Achat d'une allée

Tournoi de quilles annuel - MRC Montcalm

Municipalité de Saint-Liguori

Il est proposé par monsieur Jean Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents qu'une équipe soit formée pour participer au tournoi de quilles annuel de la MRC de Montcalm, qui aura lieu le 29 avril prochain, au Salon de quilles l'Acadien à Saint-Jacques au coût de 35 \$ du billet (quilles et brunch inclus).
(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)

Résolution n° 104-2012

Demande de support financier

Quille Académie

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a reçu une demande de support financier pour la tenue du Gala Méritas qui aura lieu le 21 avril prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents qu'un montant de 100 \$ soit versé à titre de contribution financière. (Crédits budgétaires disponibles à cet effet)

Résolution n° 105-2012

Mandat Aquatech inc.

Compagnonnage eau potable

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que les services de la Firme Aquatech inc. soient retenus afin de réaliser le compagnonnage en eau potable pour l'employé Benoît Leblanc, concernant le programme en qualification d'Emploi Québec, avec une rémunération sur une base horaire, soit un taux de 55 \$/l'heure et 0,51 \$/km.
(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)

Résolution n° 106-2012

Coalition Bois Québec

ATTENDU QUE la protection de l'environnement et le développement durable sont des priorités pour l'administration;

ATTENDU QUE le bois est une ressource renouvelable permettant le développement durable;

ATTENDU QUE l'utilisation du bois dans la construction d'édifices est reconnue comme une stratégie efficace dans la lutte aux changements climatiques;

ATTENDU QUE la transformation du bois est moins énergivore que la production de l'acier et du béton;

ATTENDU QUE chaque mètre cube de bois utilisé dans la construction d'un immeuble permet de retirer de l'atmosphère une tonne de CO₂;

ATTENDU QUE le bois est un matériau pouvant être utilisé pour les structures des édifices en respect du Code de la construction et du Code de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le bois est un matériau disponible et que le Québec compte le plus grand nombre d'usines de solives et de poutres d'ingénierie en bois en Amérique du Nord;

ATTENDU QUE l'économie de plus de deux cents municipalités au Québec repose en grande partie sur l'activité forestière;

ATTENDU QUE le secteur forestier traverse la pire crise de son histoire et que ses impacts compromettent l'avenir de nombreuses communautés locales;

ATTENDU QUE la construction des bâtiments publics représente une opportunité de relance économique pour les entreprises et les travailleurs de l'industrie du bois;

ATTENDU QUE la municipalité est en mesure de poser un geste de solidarité en joignant le rang des villes qui privilégient l'utilisation du bois;

ATTENDU QUE la municipalité, comme les administrations publiques en général, doit tenir compte du rapport qualité-prix dans la réalisation de ses projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la Municipalité de Saint-Jacques privilégie l'utilisation du bois de charpente dans la construction de tous ses édifices publics et que cette orientation se reflète dès la conception des devis, dans le respect des normes prévues au Code de construction, au Code de sécurité incendie et de toute autre norme applicable aux édifices visés;

QUE la municipalité, dans ses appels d'offres pour la construction de tels édifices publics, donne instruction à tous les soumissionnaires de se conformer au devis en présentant une soumission comprenant une structure en bois;

QUE la municipalité encourage les demandeurs de permis de construction à utiliser le bois comme principal matériau pour la structure de leur édifice;

QUE la municipalité favorise également l'utilisation du bois d'apparence dans la construction d'édifices publics et encourage les demandeurs de permis de rénovation à utiliser le bois d'apparence dans la réalisation de leurs projets;

QUE la municipalité fasse connaître, par les moyens de communication disponibles, les avantages de l'utilisation du bois dans les projets de construction;

QUE la municipalité à devenir membre de la Coalition Bois Québec.

Résolution n° 107-2012

Suivi résolution 12-02R-036

Municipalité de Sainte-Julienne

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques et de Sainte-Julienne ont signé une entente le 18 janvier 2006;

ATTENDU QU'un avis doit être signifié dans un délai de six mois avant la fin de l'entente.

ATTENDU QU'un avis a été transmis à la Municipalité de Saint-Jacques le 8 août dernier suite à une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2011 par la Municipalité de Sainte-Julienne;

ATTENDU QUE dans la présente entente, l'article 7 mentionne que la Municipalité de Sainte-Julienne doit verser à la Municipalité de Saint-Jacques la compensation visée à l'article 4 au plus tard le 30 avril de l'année financière concernée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'informer la Municipalité de Sainte-Julienne que pour l'année 2012, la Municipalité de Saint-Jacques ne peut répondre favorablement à leur demande concernant la possibilité de verser la compensation en quatre (4) versements, donc un seul versement devra être fait pour l'année concernée.

Résolution n° 108-2012
Renouvellement d'adhésion
Conseil de développement bioalimentaire
De Lanaudière

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a reçu le renouvellement de l'adhésion du conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière, pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la Municipalité de Saint-Jacques accepte de verser une somme de 100 \$ plus taxes applicables, à titre de renouvellement de l'adhésion au CDBL, pour l'année 2012-2013.

(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)

Résolution n° 109-2012
Aide financière
Gala Florilège

ATTENDU QU'une demande d'aide financière est reçue pour la tenue de la 7^e édition du Gala Florilège;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques est favorable avec la demande de financement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une somme de 100 \$, et cela, à titre de contribution financière. *(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)*

Proposition d'achat
Pour l'immeuble du 184 rue St-Jacques

La municipalité a reçu une offre d'achat au montant de 138 000 \$ pour l'achat de l'immeuble au 184 rue St-Jacques.

Une contre-offre au montant de 150 000 \$ a été adressée à la demanderesse. Une réponse est attendue sous peu.

Dossier reporté à une séance ultérieure

Résolution n° 110-2012
Attestation Revenu Québec
Modification à la politique de gestion contractuelle

ATTENDU QUE la municipalité a adopté en décembre 2010 la résolution no 415-2010 concernant la politique de gestion contractuelle;

ATTENDU QUE maintenant les entrepreneurs doivent soumettre avec les soumissions une attestation de Revenu Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'apporter les corrections nécessaires à la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques.

Résolution n° 111-2012
Inscription – Directrice générale
Congrès 2012 – ADMQ

ATTENDU QUE la directrice générale désire participer au congrès annuel de l'ADMQ qui se déroulera les 6, 7 et 8 juin prochain à Québec;

ATTENDU QUE les frais d'hébergement, de déplacement et de repas seront remboursés à la directrice générale sur présentation de pièces justificatives;

ATTENDU QUE les coûts d'inscription pour le congrès sont de 450 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'autoriser Mme Josée Favreau, directrice générale, à participer au congrès annuel de l'ADMQ les 6 7 et 8 juin prochain à Québec. *(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)*

Comité de sélection
Analyse soumission CCVC

La directrice générale informe le conseil que le comité pour l'analyse des soumissions du dossier du CCVC sera constitué de Mme Odile Craig, de M. Richard De La Riva architecte ainsi que de Mme Josée Favreau, directrice générale, de la Municipalité de Saint-Jacques.

Résolution n° 112-2012
Ouverture des soumissions
Résultats des soumissions pour la réfection CCVC

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues à la municipalité le lundi 26 mars à 11 h 01;

ATTENDU QUE la première enveloppe a été ouverte;

ATTENDU QUE le comité s'est penché sur la qualification des critères demandés;

ATTENDU QUE l'ensemble des soumissionnaires ont respecté les qualifications requises, par conséquent l'enveloppe de prix a été ouverte pour l'ensemble des soumissionnaires;

ATTENDU QUE les résultats des soumissions reçues sont :

- Construction René Gaudet et fils inc. 776 137.59 \$
- Gilles Malo inc. 829 000.00 \$
- Les Entreprises Proteau & Garneau inc. 852 919.04 \$
- Couverture Montréal Nord Ltée 838 887.49 \$
- Construction Julien Dalpé inc. 866 240.23 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la soumission de la compagnie *René Gaudet et fils inc.* au montant de 776 137.59 \$, toutes taxes et frais de contingence inclus, considérant qu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.
(Que cette dépense soit reliée au règlement no.199-2010)

Résolution n° 113-2012

Offre d'emploi poste technicien(ne) en loisirs

ATTENDU QUE le poste de technicienne en loisirs et culture sera vacant à compter du 16 avril prochain, puisque Mme Geneviève Babin quitte la municipalité de Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents de procéder à l'affichage du poste à l'interne ainsi qu'à l'externe. Une offre d'emploi sera publiée dans le bulletin Le Jacobin du mois d'avril.

Résolution n° 114-2012

Honoraires professionnels

PME Inter Notaire – Projet rue St-Jacques

ATTENDU QUE les travaux de la rue Saint-Jacques ont rendu obligatoires certaines acquisitions de partie de terrain par la municipalité;

ATTENDU QUE les propriétaires ont cédé à la municipalité les parties de terrains gratuitement;

ATTENDU QUE la firme PME Inter notaire a procédé aux différentes tâches reliées au titre de propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la facture au montant de 2 299,50 \$ incluant les taxes soit payée à PME Inter notaires (Gagnon, Cantin, Lachapelle et Associés). (*Réf. au règlement #203-2010 – Réfection des infrastructures des rues St-Jacques et du Collège*)

Résolution n° 115-2012

Dépôt des états financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2011

Municipalité de Saint-Jacques

Avis public donné le 27 mars 2012;

Dépôt des états financiers de la Municipalité de Saint-Jacques, pour l'année se terminant le 31 décembre 2011, à savoir :

Revenus :	7 063 036 \$
Dépenses de fonctionnement :	(4 799 829\$)
Autres activités financières :	(2 011 528\$)
Affectations:	45 893 \$
Excédent net :	297 572 \$

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le bilan 2011 soit accepté.

Résolution n° 116 -2012

DCA comptable agréée inc.

Nomination des vérificateurs

Exercice financier 2012

Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Firme DCA Comptable inc. soit mandatée pour effectuer l'exercice de vérification pour la Municipalité de Saint-Jacques, et ce, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2012.

Résolution n°117-2012
Pierre Héту expert-conseil inc.

Facture d'honoraires professionnels

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Jacques désire procéder à la mise à jour du bilan de santé du Centre culturel du Vieux-Collège (CCVC);

ATTENDU QUE M. Pierre Héту a déposé une offre de service à la municipalité en février dernier;

ATTENDU QUE l'estimation des coûts est d'un montant de 5 000 \$;

ATTENDU QUE pour la réalisation de ce mandat, la Municipalité sera facturée sur une base horaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le mandat pour la mise à jour du bilan de santé soit octroyé à la firme de M. Pierre Héту expert conseil inc, le tout selon la proposition déposée en date du 20 février 2012.

(Réf. au règlement # 199-2010 – Restauration du Centre culturel du Vieux-Collège)

PÉRIODE DE QUESTIONS (PREMIÈRE PARTIE).

Monsieur le Maire Beaulieu répond aux contribuables présents.

VOIRIE

Résolution n°118-2012
Saisonnier

Embauche employé journalier saisonnier

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à une offre d'emploi concernant le poste de journalier saisonnier;

ATTENDU QUE des entrevues ont été réalisées par le comité des ressources humaines le 30 mars 2012;

ATTENDU QUE l'employé saisonnier sera embauché à compter du début avril, et cela, jusqu'à la fin d'octobre 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à la majorité des conseillers et conseillère présents de procéder à l'embauche de l'employé recommandé par le comité des ressources humaines, le tout selon les conditions prévues à l'intérieur du guide d'emploi de la Municipalité de Saint-Jacques.

La proposition est rejetée puisque messieurs Jean-Guy Cadieux, Claude Mercier, François Leblanc ainsi que Pierre La Salle votent contre la proposition du comité des ressources humaines. *(Résultat du vote 2 pour et 4 contre).*

Résolution n°119-2012
Saisonnier

Embauche employé journalier saisonnier

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à la majorité des conseillers et conseillère présents de procéder à l'embauche de monsieur Denis Lajoie au poste de journalier saisonnier pour la période du 16 avril au 30 novembre 2012, le tout selon les conditions prévues au guide d'emploi de la Municipalité de Saint-Jacques.

Madame Lise Desrosiers et monsieur Jean-Luc Leblanc votent contre

Volet santé-sécurité
Achat équipements de sécurité

Des demandes de prix supplémentaires seront demandées.

Dossier reporté à séance ultérieure.

HYGIÈNE DU MILIEU

Résolution n° 120-2012
Soumissions rénovation centrale d'eau potable
Résultat d'ouverture des soumissions

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques, par le biais de son règlement numéro 231-2011, procédera à la rénovation de la centrale d'eau potable;

ATTENDU QUE l'estimation du projet est supérieure à 100 000 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix par le biais du système électronique (SEAO);

ATTENDU QUE le 29 mars 2012, la directrice générale a procédé à l'ouverture des soumissions reçues;

ATTENDU QUE six entrepreneurs ont déposé une soumission, dont les résultats sont les suivants :

- | | |
|---|---------------|
| • Construction René Gaudet et fils inc. | 346 657.44 \$ |
| • Construction Julien Dalpé inc. | 396 453.73 \$ |
| • Groupe Pro B inc. | 434 337.61 \$ |
| • Force Énergie inc. | 392 041.76 \$ |
| • Bernard Malo inc. | 379 000.00 \$ |
| • L'Archevêque et Rivest Ltée | 547 000.00 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'octroyer le contrat à ***Construction René Gaudet et fils inc.*** au montant de 346 657.44 \$, étant le plus bas soumissionnaire conforme.

(Que cette dépense soit reliée au règlement no. 231-2011)

Résolution n° 121-2012
Demande de prix pour bacs
Achat de bacs bruns et bleus

ATTENDU QUE la directrice générale a demandé des prix pour l'achat de bacs bruns et bleus auprès de la compagnie Nova Envirocom;

ATTENDU QUE le prix obtenu pour les bacs bleus avec le logos de la municipalité est de 75,25 \$ chacun;

ATTENDU QUE le prix obtenu pour les bacs bruns avec logo de la municipalité est de 85 \$ chacun;

ATTENDU QUE la municipalité désire faire l'acquisition de 54 bacs bleus et de 54 bacs bruns;

ATTENDU QUE présentement la municipalité ne possède plus aucun bac en inventaire;

ATTENDU QU'un délai de livraison d'environ quatre (4) semaines est à prévoir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents de procéder à l'achat des bacs auprès de la compagnie Nova Envirocom.

QUE la directrice générale, madame Josée Favreau, soit autorisée à effectuer cette dépense qui sera imputée au fonds général de la Municipalité de Saint-Jacques.

URBANISME

Résolution n° 122-2012
Dépôt du rapport du CCU
Du 13 mars 2012

Il est proposé par monsieur Jean Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter le dépôt du rapport du CCU du mardi 13 mars 2012.

Avis de motion

Modifiant le règlement de zonage 55-2001

AVIS DE MOTION est donné par monsieur François Leblanc qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, deux projets de règlements modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 :

- afin de corriger la grille de la zone R2-60;
- afin de corriger la grille de la zone R1-49.

Un projet de règlement sera remis à une séance ultérieure à cet effet.

Avis de motion règlement #235-2012

Modification du règlement #65-2002

Dérogrations mineures

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Luc Leblanc, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement modifiant le règlement #65-2002 concernant les dérogations mineures au règlement d'urbanisme.

Un projet de règlement sera remis à une séance ultérieure.

Résolution n° 123-2012
Dépôt du rapport du CCU
Du 27 mars 2012

Il est proposé par monsieur Jean Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter le dépôt du rapport du CCU du mardi 27 mars 2012.

LOISIRS ET CULTURE

Résolution n° 124-2012
Embauche du personnel du camp de jour 2012

ATTENDU QUE l'arrivée du printemps nous oblige à préparer le début du camp de jour pour l'été 2012;

ATTENDU QUE mesdames Amélie Lemarbre, Catherine Brisson et Rosie Talbot ont manifesté le désir de reprendre leurs fonctions d'animatrice au camp de jour à l'été 2012;

ATTENDU QUE Mme Geneviève Babin recommande l'embauche des trois animatrices pour la prochaine saison;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents de procéder à l'embauche des trois candidates, à l'été 2012, au camp de jour de la Municipalité de Saint-Jacques, et cela, aux conditions prévues à l'intérieur du guide d'emploi de la Municipalité de Saint-Jacques.

Résolution n° 125-2012

Mandataire programme d'aide au développement des collections publiques

ATTENDU QUE conformément au programme *Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes*, toute bibliothèque admissible doit fournir au ministère son rapport financier pour le dernier exercice financier terminé. De plus, ce rapport doit être signé par l'autorité compétente de la municipalité et contresigné par la responsable de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents qu'une demande d'aide financière soit présentée au ministère de la Culture et des Communications du Québec, dans le cadre du programme d'aide au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.

QUE madame Josée Favreau directrice générale, soit désignée à titre de mandataire, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Résolution n° 126-2012

Fête nationale 2012

Demande d'aide financière

Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE le Comité organisateur de la Fête nationale dépose un programme préliminaire au conseil municipal, aux fins d'approbations et dans le but d'obtenir un soutien financier et technique, pour l'organisation d'une fête nationale à Saint-Jacques en 2012;

ATTENDU QUE le comité organisateur désire organiser la fête le 24 juin 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le conseil municipal de Saint-Jacques accepte, en principe, de soutenir le Comité dans l'organisation de la fête nationale des Québécois, prévue à Saint-Jacques, le 24 juin 2012, sur les points suivants:

QUE l'enveloppe budgétaire maximale, de la Municipalité, pour soutenir l'activité soit de **4 500 \$**, pour l'année 2012, incluant les dépenses suivantes:

- Assumer les coûts et effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention du permis d'alcool et du MAPAQ;
- Fournir une avance de fonds pour la réservation du ou des groupes musicaux;
- Fournir une avance de fonds pour la réservation de la tente (chapiteau);
- Assurer la présence de la Brigade des pompiers de Saint-Jacques pour appuyer et venir en aide à une agence de sécurité professionnelle engagée pour la durée de l'activité (s'il y a lieu);
- Assurer la présence du camion à incendie lors du feu d'artifice ou feu de joie (s'il y a lieu);
- Effectuer les démarches nécessaires et assumer le coût pour la réservation des toilettes chimiques;

- Assumer les coûts et s'assurer des installations électriques nécessaires pour le système de son;
- Fournir du personnel pour l'entretien (*incluant une personne responsable*) lors de l'évènement;
- Assumer la participation des monitrices du Camp de jour, pour les jeux d'animation pour enfants (s'il y a lieu);
- Effectuer le ménage après la fête;
- Fournir les gardiens de nuit;
- Assurer les frais de publication par le biais de bulletin municipal « *Le Jacobin* ».

*(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)
Le tout conditionnellement à ce que la fête se réalise.*

Résolution n° 127-2012
Appui à la SNQ – fête nationale
Mandataire

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que Mme Josée Favreau, directrice générale, soit mandatée à procéder à la demande de subvention auprès de la SNQ pour le comité de la fête nationale.

Comptes rendus 2011
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Un compte rendu de l'année 2011 est préparé par mesdames Noury et Mercier pour le service de la bibliothèque, et le tout est déposé au conseil à titre d'information.

Résolution n° 128-2012
Demande d'aide financière
Les Spectacles jacobins

ATTENDU QU'une demande supplémentaire est adressée à la Municipalité de Saint-Jacques pour l'évènement des Spectacles jacobins sur le parvis de l'église;

ATTENDU QUE le conseil est d'accord avec l'évènement;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à payer les frais reliés à la location du chapiteau;

ATTENDU QUE la demande transmise devra être effectuée par la Fabrique de Saint-Jacques, puisqu'une municipalité ne peut subventionner un individu;

ATTENDU QUE la Fabrique devra joindre la copie de la facture afin que la municipalité puisse rembourser les frais.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que les frais reliés à la location du chapiteau soient remboursés à la Fabrique de Saint-Jacques par la municipalité.

(Crédits budgétaires disponibles à cet effet)

Résolution n° 129-2012
École Saint-Louis-de-France
Demande

ATTENDU QU'une demande de l'École Saint-Louis-de-France est reçue à la Municipalité de Saint-Jacques afin d'obtenir la présence de véhicules du service des pompiers et municipaux pour le marchethon des élèves de l'École Saint-Louis-de-France le mercredi 16 mai prochain de 13 h à 14 h 30.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'informer les responsables que la Municipalité est favorable à la tenue de l'événement.

Résolution n° 130-2012

Demande de prix pour installation de jeux d'eau

ATTENDU QUE la Municipalité Saint-Jacques a procédé à l'achat de modules de jeux d'eau ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire obtenir des prix pour le volet installation, et ce, pour le 10 mai 11 h;

ATTENDU QUE l'estimation des coûts est inférieure à 100 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la directrice générale procède à des demandes des prix sur invitation auprès des entrepreneurs qualifiés.

QUE les invitations soient acheminées et que les soumissions soient reçues au plus tard le 10 mai 2012 à 11 h à la Mairie, et que l'ouverture soit prévue le même jour, au même endroit à 11 h 01.

Résolution n° 131 -2012

Démission de Mme Geneviève Babin

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la démission de Mme Geneviève Babin, et que des remerciements lui soient adressés pour son excellent travail accompli au sein de la Municipalité de Saint-Jacques.

VARIA

Résolution n° 132 -2012

Vente enseigne garage

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a publié une annonce via le bulletin municipal Le Jacobin concernant la vente de son enseigne au garage municipal;

ATTENDU QU'une proposition d'achat est reçue à la municipalité du Centre de location Dupuis au montant de 150 \$;

ATTENDU QUE le propriétaire devra procéder à l'enlèvement de l'enseigne à ses frais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter la proposition du Centre de location Dupuis au montant de 150 \$.

Résolution n°133-2012

Demande au Ministère des Transports du Québec

Correction de la sécurité routière

ATTENDU QU'un citoyen s'adresse au conseil dans le but d'améliorer la sécurité des usagers de la route à l'intersection de la route 158 et du rang des Continuations;

ATTENDU QU'il aurait lieu de revoir le marquage à cette intersection afin de sécuriser le virage à droite;

ATTENDU QUE présentement le marquage permet le virage à gauche seulement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère des Transports d'apporter les correctifs nécessaires afin que les usagers se sentent en sécurité lorsqu'ils veulent tourner à droite.

Résolution n° 134-2012

Appui au projet du parc des cultures

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques est favorable au projet d'aménagement d'un parc des cultures à Saint-Jacques;

ATTENDU QUE l'événement du symposium tenu par la Municipalité a un intérêt particulier à voir ce projet se réaliser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'appuyer la demande de financement au fonds du développement régional de la CRÉ Lanaudière.

PÉRIODE DE QUESTIONS (DEUXIÈME PARTIE)

Aucune question.

Résolution n° 135-2012

Ajournement au lundi 16 avril 2012

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la présente séance soit ajournée au lundi 16 avril 2012, à 19 h.

Résolution n° 136-2012

Levée de la séance

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée à 20 h 47.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Pierre Beaulieu
Maire